Causes premières de l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuels (EAHS)

Il convient de distinguer entre les « causes profondes » et les « facteurs de vulnérabilité et de risque »

La vulnérabilité et les facteurs de risque font références à des facteurs particuliers dans l'environnement d'une personne qui accroissent le risque qu'elle soit victime d'EAHS. Par exemple, le manque de logements privés sécurisés peut exposer les femmes à un risque plus élevé d'EAHS car il est plus facile pour les agresseurs d'y pénétrer.

Les causes premières, en revanche, se réfèrent aux facteurs qui créent des déséquilibres de pouvoir permettant aux agresseurs de commettre l'EAHS en toute impunité. Par exemple, une personne peut courir un risque plus élevé d'être victime d'EAHS si elle dépend de la distribution d'aide pour subvenir à ses besoins fondamentaux. Les facteurs qui contribuent à ce déséquilibre des pouvoirs se divisent en deux catégories principales :

1. Des normes culturelles et sociales profondément enracinées, inégales et préjudiciables, qui sont utilisées pour nuire ou exclure des individus ou des groupes de la société et du pouvoir. Ces normes peuvent souvent conduire à une discrimination sur la base de l'identité ou de caractéristiques d'une personne telles que le sexe, le genre et l'identité de genre, la sexualité, le handicap, la race ou la religion.

2. Distribution inéquitable des ressources. Ceux qui sont au pouvoir contrôlent la distribution des ressources. Certains individus peuvent abuser de leur pouvoir pour distribuer les ressources vitales aux femmes et aux filles en échange de « faveurs sexuelles ». Ces ressources comprennent, sans toutefois s'y limiter : la nourriture, le logement, l'argent et la prise de décision.

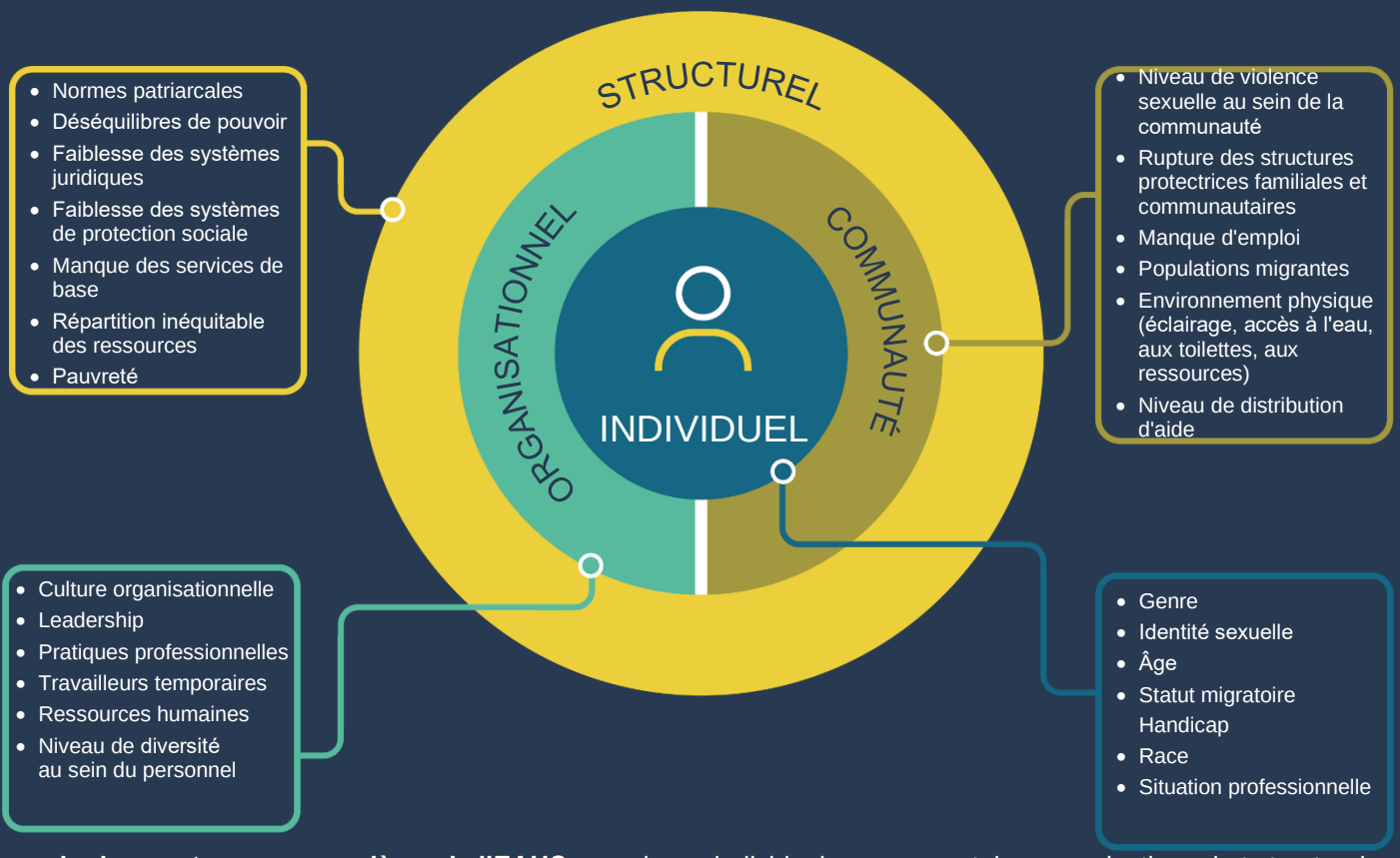

Facteurs de risque et causes premières de l'EAHS : au niveau individuel, communautaire, organisationnel et structurel

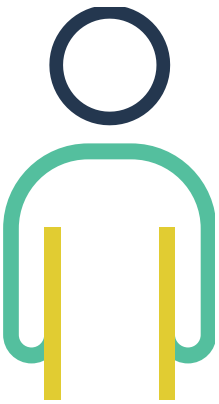

Un individu existe dans un environnement et une société plus larges. Les facteurs qui augmentent le risque d'EAHS existent à tous les niveaux (structurel, communautaire, organisationnel, individuel) et reposent souvent sur des normes sociales.

L'interaction entre l'identité d'un individu et les normes sociales dans son environnement peut être cruciale pour déterminer la répartition et l'accès au pouvoir.

Les questions de pouvoir et de privilège sont à l'origine de toutes les formes d'EAHS : les groupes recensés comme les plus vulnérables et à risque d'EAHS sont, pour la plupart, les moins puissants et les moins privilégiés de leur milieu. Les normes sociétales et organisationnelles qui marginalisent des personnes en raison du genre, de l'identité de genre, de la race, de la classe sociale, de la sexualité et de l'origine ethnique de celles-ci favorisent une culture de l'impunité dans laquelle ce type de comportement est bien trop courant.

Les inégalités de pouvoir présentes dans le secteur de l'aide exposent les membres de la collectivité et les travailleurs humanitaires à des risques. Afin de lutter contre l'EAHS dans ce secteur, il nous faut reconnaître ses causes premières, nous y attaquer et travailler ensemble à établir de nouvelles normes.

Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter notre **Recueil de données probantes sur les causes premières** ainsi que nos ressources sur **l'Abus de pouvoir**.